

## Renforcement des capacités pour une planète protégée dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) vise à lutter contre les menaces à la biodiversité dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), tout en réduisant la pauvreté dans les communautés aux alentours et dans les aires protégées.

Plus précisément, le programme permettra d'améliorer l'accès aux meilleures sciences et connaissances disponibles pour consolider le travail des institutions et des réseaux existants et renforcer les capacités en vue d'améliorer la politique et prise de décision en matière de conservation de la biodiversité, de la gestion des aires protégées, et l'accès et le partage des avantages.

BIOPAMA est une initiative de quatre ans (2012-2016) du Secrétariat des ACP financée par l'Union européenne.

BIOPAMA est constitué de deux composantes :

1. La composante des aires protégées (mise en œuvre conjointement par l'UICN et l'EC-JRC), qui comprend :

- Renforcement des capacités des institutions et organismes régionaux et nationaux, et gestionnaires des aires protégées.
- Amélioration de l'accès et de la disponibilité des données sur la biodiversité par la création d'observatoires régionaux et des systèmes d'information pour améliorer la prise de décision.

2. La composante accès et partage des avantages (ABS) mise en œuvre par l'Initiative des capacités de développement des multi-donateurs ABS gérée par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Les actions de la composante des aires protégées seront mises en œuvre dans les 4 régions BIOPAMA: Afrique Occidentale et Centrale, Afrique Orientale et Australe, les Caraïbes et le Pacifique.



### Faits et chiffres

11 des 25 points chauds de la biodiversité du monde se trouvent dans les pays ACP.

L'Afrique compte environ 10 fois plus des aires protégées terrestres que les aires marines protégées.

Plus de 3 milliards de personnes dépendent de la biodiversité côtière et marine pour leurs moyens de subsistance.

La région des îles des Caraïbes a environ 3 fois plus de zone marine protégée que de zone terrestre.

L'objectif 11 ciblé par la CDB d'Aichi vise à augmenter la couverture globale de 17% pour les aires protégées terrestres et de 10% pour les aires marines protégées.

Dans la plupart des pays insulaires du Pacifique, le régime foncier est supérieur à 80%.

### Observatoires régionaux pour les aires protégées et la biodiversité

Les observatoires régionaux pour les aires protégées et la biodiversité seront des centres de ressources régionaux visant à appuyer la prise de décision et une gestion plus efficace des aires protégées et la conservation de la biodiversité dans les régions. Les observatoires renforceront les capacités et soutiendront l'utilisation des données scientifiques disponibles et l'information sera utilisée dans les processus de prise de décision. Les observatoires devront :

- Servir de centres de connaissances pour les régions;
- Faciliter la mise en réseau des experts et des institutions;
- Coordonner l'appui technique et politique aux organisations nationales et régionales.

### Système d'information de référence régionale (RRIS)

Le BIOPAMA RRIS intégrera une gamme diversifiée d'informations et données pertinentes concernant les aires protégées et la biodiversité, et sera construit en utilisant un logiciel source-ouverte et utilisera l'Observatoire numérique pour les aires protégées (DOPA) comme fonction de base. Les communautés de la biodiversité et de conservation seront encouragées à utiliser et faire partie de la poursuite du développement de ces outils.

<http://dopa.jrc.ec.europa.eu>

### Programme de renforcement des capacités adapté à chaque région

La capacité de gestion des aires protégées sera renforcée grâce à :

- La formation des praticiens de la conservation et du personnel des aires protégées;
- Soutien technique et conseils organismes des aires protégées et autres secteurs ;
- Amélioration des programmes et des capacités des centres de formation régionaux, et
- Développement et amélioration des réseaux techniques régionaux.

Joignez-vous aux discussions et au réseautage à [www.yammer.com/biopama](http://www.yammer.com/biopama)

### Impliquez-vous, contactez-nous!

UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature  
Rue Mauverney 28, CH- 1196 Gland Suisse  
[biopama@iucn.org](mailto:biopama@iucn.org)

Centre Commun de Recherche de la Commission européenne (EC-JRC), l'Institut pour l'environnement et la durabilité  
[biopama@jrc.ec.europa.eu](mailto:biopama@jrc.ec.europa.eu)

A propos de l'Union européenne

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre en commun graduellement leur savoir-faire, leurs ressources et leurs destins. Durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit ensemble une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en préservant la diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières. <http://europa.eu/>

A propos du Groupe des Etats ACP

Le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est la plus grande organisation intergouvernementale transnationale de pays en développement du système international, avec 79 Etats Membres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Aujourd'hui, le but principal du Groupe ACP est la promotion de la solidarité Sud-Sud et la coopération Nord-Sud pour le développement durable des pays ACP et leur intégration dans l'économie mondiale. <http://www.acp.int/>

La présente publication a été élaborée avec le soutien du 10ème FED. Le contenu de la publication relève la seule responsabilité de l'UICN et du CCR-CE et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ou du Secrétariat ACP.

Crédit photo: Stuart Chape

[www.biopama.org](http://www.biopama.org)

Mise en œuvre par

